



PROCES VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
10/09/2026

L'an deux mille vingt-six, dix du mois de septembre à dix-huit heures.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de JAUNAY-MARIGNY légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Karine DANGRÉAUX-HÉNIN, Vice-Présidente.

Étaient présents :

– Mme DANGRÉAUX-HÉNIN – M. VERRECCHIA – Mme BRIDAY – Mme BOUHET – M. DE LABORDERIE – Mme LA SOUDIERE

Absents - Excusés :

– Mme BERNIER – M. JOUBERT – Mme LORGNIER – M. LEPROUST

Pouvoirs :

- Mme LORGNIER Candice à M. VERRECCHIA Michel
- M. JOUBERT Pascal à Mme DANGRÉAUX-HÉNIN Karine

Secrétaire de séance :

Monsieur DELABORDERIE

Table des matières

A/ ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE	2
B/ LISTE DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT	2
C/ RESSOURCES HUMAINES	2
D/ AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE CONCERNANT LE RÈGLEMENT DE FRAIS D'OBSÈQUES	2
E/ INFORMATIONS CCAS (non soumis à délibération)	2
I. PRÉSENTATION DU COLIS DES AINÉS	2
II. GAZETTE DES AINÉS	3

A/ ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Il a été lu aux Membres du Conseil d'Administration la table des matières des délibérations votées lors du dernier Conseil d'Administration du 09 Juillet 2026.

Adopté à l'unanimité

B/ LISTE DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

- 05/2026 relative à la signature d'un contrat unique pour la fourniture d'énergie, l'accès au réseau public de distribution et son utilisation pour l'EHPAD avec la société EDF collectivités.

Adopté à l'unanimité

C/ RESSOURCES HUMAINES

Suite à l'avis du CST du 03/09/2026, l'approbation du Conseil d'Administration a été sollicitée sur l'ouverture d'un poste d'infirmière pour accroissement temporaire d'activité sur un contrat à 28h00 hebdomadaire du 01/10/2026 au 31/12/2026.

Adopté à l'unanimité

D/ AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE CONCERNANT LE RÈGLEMENT DE FRAIS D'OBSÈQUES

Exceptionnellement et hors commission permanente, il a été présenté aux Membres du Conseil d'Administration, la situation d'un administré se trouvant en difficulté pour régler les frais d'obsèques de son épouse.

Le Conseil d'Administration a voté une aide d'un montant de 250€.

Adopté à l'unanimité

E/ INFORMATIONS CCAS (non soumis à délibération)

I. PRÉSENTATION DU COLIS DES AÎNÉS

Il a été présenté aux membres du Conseil d'Administration, un colis type pour nos aînés.

Pour information, Madame ROUMAGNE a présenté une analyse de son coût de revient. Elle a également présenté le budget concernant le repas et les colis en cours de séance.

Les membres du Conseil d'Administration ont approuvé les propositions de colis faites par les Maraîchers du Moulin au prix de :

- 26 € pour les colis SOLO
- 33,50 € pour les colis DUO

Mme Karine DANGRÉAUX-HÉNIN propose également la savonnerie artisanale de Jaunay-Marigny « Les Bulles de Cassandra » pour les présents offerts aux résidents de l'EHPAD Gérard Girault. Les montants et quantités seront présentés lors de la prochaine séance.

II. GAZETTE DES AÎNÉS

Il a été présenté aux membres du Conseil d'Administration, un exemplaire de la Gazette des Aînés qui sera envoyée deuxième quinzaine de septembre. Le courrier d'invitation au repas des Aînés y sera inséré.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h.

À Jaunay-Marigny, le 17 septembre 2026

La Présidente de séance

Karine DANGRÉAUX-HÉNIN



Le Secrétaire de séance

Nicolas DE LABORDERIE

